

S'KLEEBLATTEL
LA FEUILLE DE TRÈFLE
Bulletin d'information de Plobsheim - N° 44 - Hiver 2011

En raison des travaux à hauteur de la Forge et de la Mairie,
la RÉUNION PUBLIQUE initialement prévue le 23 novembre aura lieu
le 30 novembre à 20h dans la grande salle de la Forge.

Attention : La mise en oeuvre de l'enrobé rue du Moulin (entre la rue du Gal Leclerc et la rue du Jeu des Enfant) se fera durant la nuit du jeudi 24 novembre. **A partir de jeudi 20h et jusqu'à vendredi 6 h du matin cette portion de route ainsi que le parking de la Salle des Fêtes ne seront plus accessibles aux véhicules. La Salle des Fêtes restera accessible à pied ou en 2 roues et il sera possible de stationner dans la cour de l'école du Château**.

LE MOT DU MAIRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En cette fin d'année et avant de passer à la « trêve des confiseurs », plusieurs sujets mériteraient une attention toute particulière. Néanmoins je n'en aborderai qu'un seul ici mais je l'effleurerai seulement car il me semble primordial de le traiter sous tous ses aspects. Aussi, j'y reviendrai lors de notre prochaine publication. En effet, depuis quelque temps maintenant, les instances décisionnelles de la Communauté Urbaine de Strasbourg ont lancé, conformément à la loi Grenelle 2, la préparation d'un Plan Local d'Urbanisme communautaire qui prendra le relais, prévisionnellement en 2015, des plans d'urbanisme de chaque commune. Parallèlement, et depuis un semestre environ, la même instance décisionnelle communautaire souhaite procéder à la reconstitution de réserves foncières communautaires afin de mettre en œuvre plusieurs objectifs, entre autre le Programme Local de l'Habitat qui impose aux communes membres de la CUS la réalisation annuelle d'un certain nombre de logements. Afin de parvenir à l'objectif de réserve foncière et constatant la difficulté à maîtriser le foncier à des coûts et des délais raisonnables, les instances décisionnelles de la Communauté Urbaine de Strasbourg projettent de mettre en œuvre, si les propositions d'acquisition à l'amiable devaient échouer, une Déclaration d'Utilité Publique. M'étant opposé lors de toutes les réunions ayant eu lieu à la CUS à toute expropriation arbitraire pouvant engendrer une spoliation des petits propriétaires terriens individuels, je soumettrai ce sujet le 28 novembre 2011 à la sagacité du conseil municipal de Plobsheim afin que nous puissions définir une position commune. Ainsi, dans notre prochaine publication je relaterai les informations sur les éléments débattus lors de la séance de ce conseil municipal et éventuellement sur le degré d'avancement des décisions communautaires.

Sehr geehrte Mitbürgerinnen und Mitbürger,

kurz vor Jahresende würden zahlreiche Themen besondere Aufmerksamkeit verdienen. Ich werde dennoch in dieser Ausgabe nur ein Thema anschneiden, worauf ich später noch mal genauer zurückkommen werde. Seit einigen Monaten nun hat sich die „Communauté Urbaine de Strasbourg" dafür entschieden, im Rahmen des „Grenelle 2" Gesetzes, einen gemeinschaftlichen Bebauungsplan vorzubereiten. Dieser Plan soll im Jahre 2015 die Bebauungspläne aller Gemeinden der CUS ersetzen. Parallel dazu möchte die CUS auch gemeinschaftliche Grundreserven wieder zusammenstellen, um besonders die Zielvorstellungen des „Programme Local de l'Habitat" zu erreichen. Mit diesem Programm sind die Gemeinden dazu verpflichtet, jährlich eine bestimmte Zahl von Wohnungen zu bauen. Da es aber im Moment schwierig ist, Reserven zu vernünftigen Preisen und in einem zumutbaren Zeitraum zu bilden, behauptet nun die CUS bereit zu sein, die „Déclaration d'Utilité Publique" anzuwenden, falls die gütlichen Verhandlungen scheitern sollten. Während jeder Sitzung habe ich mich streng gegen arbiträre Enteignungen gestellt, um die Beraubung der individuellen Grundbesitzer zu vermeiden. Am 28. November 2011 werde ich diese Problematik dem Gemeinderat vorlegen, um eine gemeinsame Position zu definieren. In der nächsten Ausgabe werde ich Sie natürlich über diese Debatte und die kommenden Entscheidungen weiter informieren.

Votre Maire, Gérard KAMMERER

Noël à Plobsheim

Nos agents techniques sont à pied d'œuvre depuis quelques temps déjà pour revêtir Plobsheim de ses habits de fête. La commune et les associations plobsheimoises proposent quant à elles un large éventail de manifestations et nous espérons que chacun y trouvera un moment de détente et de joie.

Maisons et fenêtres illuminées

Comme chaque année, les habitants de Plobsheim sont invités à participer à l'ambiance de Noël en décorant leurs maison, fenêtres ou balcons aux lumières et couleurs de la fête. Le jury sillonnera le village du 15 au 31 décembre pour récompenser les plus belles réalisations.

Fête de l'Avent de la Paroisse Protestante

Dimanche 27 novembre
En ce premier dimanche de l'Avent, la paroisse protestante vous invite à la salle des Fêtes de Plobsheim. Vous trouverez notamment un grand choix de couronnes de l'Avent.
11h30 Apéritif - 12h15 Repas - 16h30 Veillée d'entrée dans le temps de l'Avent. Message de Mme le Pasteur Carmen Dölling.
Toute la journée : Pâtisseries, buvette, tombola, couronnes de l'Avent et stand de librairie religieuse.

Calendrier de l'Avent

Depuis le mois de septembre, les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont travaillé d'arrache-pied pour achever le calendrier de l'Avent qui orne le balcon de la Mairie.
Jeudi 1er décembre à 18h sur le parvis de la mairie : Cérémonie d'ouverture de la première fenêtre du calendrier. Les autres jours, les volets seront ouverts le matin sauf le samedi (ouverture vendredi soir) et le dimanche (ouverture lundi matin).





Saint Nicolas

Samedi 3 décembre à 15h St Nicolas s'arrêtera à la Salle des Fêtes de Plobsheim

St Nicolas donne rendez-vous aux enfants jusqu'à 5 ans (scolarisés en maternelles) à la salle A de la salle des Fêtes. En attendant son passage et sa traditionnelle distribution de Mannele, Anne-Trappert et Emmanuel Fauré leur proposeront d'écouter une adaptation de « Bilbo le Hobbit ».

Il est impératif de réserver auprès de Martine Vetsch à la bibliothèque de Plobsheim au 03 88 98 77 04.



Marché de Noël

Dimanche 4 décembre de 10h à 19h

Le comité de jumelage Plobsheim – Port Ste Foy et Ponchapt propose son traditionnel marché de Noël à la Salle des Fêtes. Vous trouverez de nombreux stands d'artisanat et des gâteaux de Noël faits maison. Les viticulteurs du sud-ouest vous proposeront leurs productions.

N'oubliez pas de déguster leur désormais légendaire vin chaud dans les tasses souvenir.

Téléthon

Dimanche 4 décembre

Durant l'après-midi, les enfants du Conseil Municipal des Enfants vous proposeront comme chaque année des animations pour soutenir les actions du téléthon.

Concert de Noël

Dimanche 4 décembre
A l'Église protestante de Plobsheim

Chant choral, musique d'orgue et trompettes seront au rendez-vous grâce à la Chorale Concordia.

Entrée libre - plateau en faveur de la rénovation de l'orgue.

En sortie de concert, un vin chaud et des stoles seront proposés.

Le 18 décembre à 16h, la Chorale Concordia chantera place Kléber dans le cadre des animations « Strasbourg - Capitale de Noël ».

Contes à la bibliothèque

Mardi 13 décembre à 20h15 à la bibliothèque

Sylvie Arnal vous propose un voyage féerique au cœur des traditions et des légendes alsaciennes avec son spectacle « Contes de Noël et d'Alsace ». Tout public à partir de 6 ans. Renseignements et réservations auprès de Martine Vetsch à la bibliothèque de Plobsheim au 03 88 98 77 04.



Fête de Noël des Aînés

Dimanche 11 décembre à la Salle des Fêtes de Plobsheim

Tous les habitants de Plobsheim âgés de 70 ans et plus sont cordialement invités à partager ce repas proposé par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale.

Ce déjeuner festif et convivial se prolongera par une après-midi animée par les musiques de Plobsheim et Fegersheim réunies. Un petit colis sera offert aux personnes qui ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas participer à cette journée. Nous remercions ceux et celles, nés jusqu'au 31 décembre 1941, qui n'auraient pas reçu la lettre d'invitation le 1er décembre à se faire connaître très rapidement auprès de Sophie Martinez à la mairie de Plobsheim au 03 88 98 50 21.

Messes et cultes de Noël pour les familles

Messe de Noël le 24 décembre à 17h à l'abbatiale Eschau
Messe de minuit le 24 décembre à 23h30 à l'église St Amand Ohnheim
Culte de Noël « Fête de la nativité » le 24 décembre à 17h30 à l'église protestante de Plobsheim avec la participation des catéchumènes.

Pour les autres offices, nous vous remercions de vous reporter au plan des cultes ou des messes de votre bulletin paroissial.

Corrida de la nouvelle Année

Dimanche 8 janvier

Pour les plus sportifs d'entre vous, la commune de Geispolsheim propose une corrida conviviale pour la nouvelle année. Cette course est réservée aux habitants du canton. Elle se veut un moment de retrouvailles plutôt qu'un challenge sportif (les parcours ne sont pas chronométrés).

Pré-inscriptions et renseignements : www.ville-geispolsheim.fr

Fêtes de l'Épiphanie des Papis et des Mamies

Mercredi 11 janvier 2012 à partir de 14h au foyer protestant

Fête de l'Epiphanie des Seniors de la paroisse protestante (une invitation parviendra aux personnes concernées).

Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non irritant … et mortel.

Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde… Les bons gestes de prévention aussi :

- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation,
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz,…),
- Aérez au moins 10 minutes par jour.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

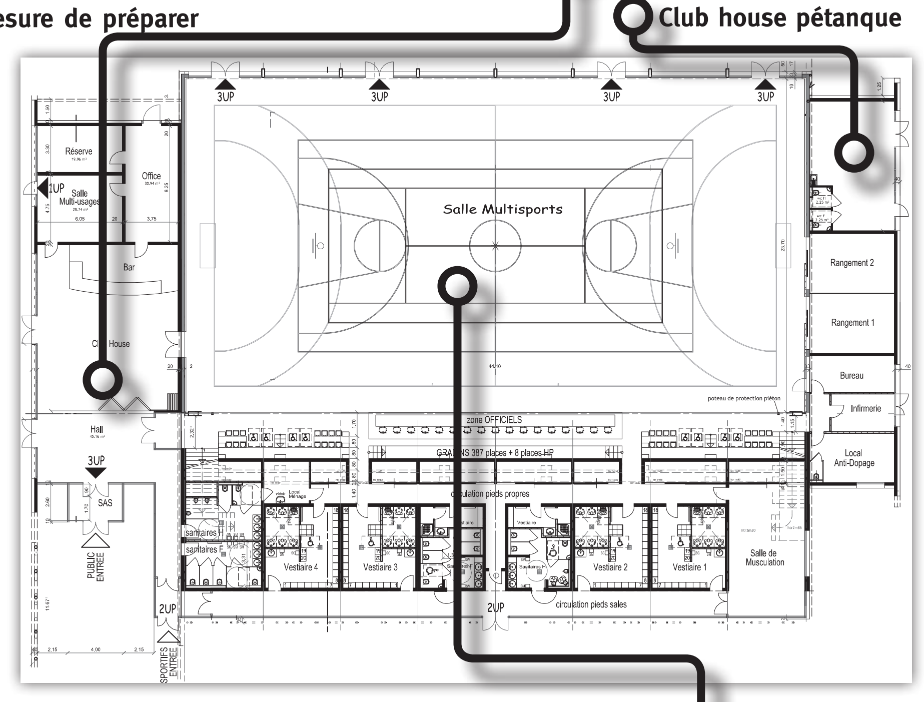
1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. Arrêtez si possible les appareils à combustion.
3. Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
4. Appelez les secours :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs-Pompiers
15 : Samu
5. Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.

Complexe sportif du Langensand

Le Conseil Municipal a validé le projet de la salle multisports

Lors de sa séance du 25 octobre, le Conseil Municipal a entériné l'avant projet définitif élaboré par le cabinet d'architecture « Architecture Concept ». Entre la désignation de l'architecte en juin et l'approbation des plans, plusieurs réunions du comité de pilotage et du Conseil Municipal ont permis d'ajuster le programme au plus près des besoins et des finances de la commune. Aujourd'hui, l'architecte est en mesure de préparer le dossier de permis de construire.

Nous vous présentons ci-après les grandes lignes du projet.



Ce bâtiment se composera de 3 espaces distincts :

- Le hall d'entrée avec le club house et l'office, une réserve et une petite salle de réunion,
- L'espace sportif avec :
  - une salle de jeux permettant la pratique du handball et du twirling. De tous les sports collectifs en salle, le handball nécessite la plus grande surface de jeu ce qui signifie que si notre club local devait libérer des créneaux (ce qui n'est pas envisageable dans un proche avenir), les dimensions de la salle seraient adaptées pour n'importe quel autre sport en salle (volley, basket, badminton,...). De plus, la pratique du twirling impose une hauteur de plafond de 9 mètres que peu de salles proposent actuellement,
  - des gradins d'environ 400 places répondant aux normes d'accès handicapé ainsi que les toilettes pour le public,
  - les vestiaires joueurs et arbitres, les indispensables infirmerie et salle antidopage ainsi que des rangements.

  Il convient de préciser que l'architecte a particulièrement veillé à la séparation des cheminements des sportifs et du public (cheminements « pieds propres » et « pieds sales ») afin que ceux-ci ne se croisent pas.
- Un club house de 50m² dédié au club de pétanque totalement dissocié et indépendant du reste du bâtiment. Les terrains de pétanque seraient installés sur la réserve foncière prévue pour la création éventuelle d'une extension à la salle de sport.

Les choix architecturaux

D'emblée, l'architecte a proposé un bâtiment aux lignes fluides afin de s'intégrer harmonieusement dans le site. Cette esthétique a très rapidement été adoptée d'autant qu'un bâtiment plus « cubique » avec un toit plat, à double pente ou à pente droite n'aurait pas permis de réaliser d'économies substantielles sur le coût de la structure car, s'agissant d'un hall de sport, seuls les murs extérieurs sont les éléments porteurs sur lesquels s'appuie la charpente prévue en bois lamellé collé.

Les choix techniques et financiers

Le coût estimé du projet est estimé à 4 200 000 € TTC.
Les trois quarts du projet seront financés de manière équilibrée par l'autofinancement et l'emprunt. Le quart restant sera couvert par les subventions (Conseil Général 400 000 €) et le fond de compensation de la TVA (650 000 €).


Les vestiaires s'organisent sous les gradins

Le coût des travaux est plus important que celui initialement prévu par le programmiste car le Conseil Municipal a fait certains choix qualitatifs importants en matière notamment de consommation énergétique.
Plutôt qu'un chauffage utilisant les énergies fossiles et qu'une isolation répondant aux normes, qui auraient été justifiés par l'utilisation de la salle uniquement en soirée et le week-end, le Conseil Municipal a préféré opter pour un système de chauffage par pompe à chaleur et une isolation conséquente. Ce choix confère au bâtiment la norme BBC. En effet, si la norme RT 2012 s'applique déjà aux bâtiments publics, les salles de sports ne sont pas encore concernées par ce dispositif. Le Conseil Municipal a ainsi clairement marqué sa volonté d'inscrire ce bâtiment dans une démarche de développement durable.
Le Conseil Municipal a également opté pour une structure bois plutôt que béton. Si ce choix est plus onéreux, une partie du surcoût devrait être pris en charge par la subvention du Conseil Régional pour les bâtiments faisant appel à ce type de construction.
De plus, l'aménagement d'un espace pour le club de pétanque n'était pas prévu dans le projet d'origine.

Premiers éléments calendaires

L'instruction du permis de construire devrait durer de 6 à 8 mois, mais durant ce laps de temps, les appels d'offre pour les différents travaux pourront être lancés. De ce fait, s'il n'y a pas de contre-temps, ceux-ci devraient pouvoir démarrer au printemps 2012.

CALENDRIER

Élections et listes électorales

Vous avez emménagé à Plobsheim :
L'inscription sur la liste électorale après un déménagement n'est en aucun cas automatique. Pour pouvoir voter dans votre commune en 2012, vous devez solliciter votre inscription sur la liste électorale au plus tard le 31 décembre 2011, en vous adressant à l'accueil de la mairie muni de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile prouvant que vous habitez à Plobsheim.

Vous avez déménagé en restant à Plobsheim :
Pensez à le signaler en mairie.
Renseignements auprès de Sophie Martinez au 03 88 98 50 21.

Calendrier des Élections en 2012
Élections présidentielles : dimanche 22 avril et dimanche 6 mai
Élections législatives : dimanche 10 juin et dimanche 17 juin

Congés

En raison des fêtes, la bibliothèque sera fermée du samedi 24 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus.

Enlèvement des objets encombrants

Secteur A : rue du Gal Leclerc, côté Ouest, Niederau, Cité EDF
Les jeudis 19 janvier et 15 mars
Secteur B : Côté Est ; rue du Moulin, rue du Rhin
Les vendredis 20 janvier et 16 mars

Déchèteries mobiles : à côté du terrain de tennis

Tous déchets, y compris déchets verts
Lundi 28 novembre de 11h à 19h
Mercredi 28 décembre de 11h à 19h
Samedi 28 janvier de 9h à 17h
Lundi 27 février de 11h à 19h
Mercredi 28 mars de 11h à 19h

Attention : La collecte des déchets se fera jeudi 29 décembre au lieu du mercredi 28

Nov.

Jeudi 24	Les Seniors proposent une promenade d'environ 1h à 1h30, rendez-vous à 14h devant la mairie (renseignements auprès de Danièle Bruneau 03 88 98 56 08)
Mardi 28	Stammtisch « La dépendance et les solutions » par le groupe Prévoir à 14h30 à la Forge, organisé par le club des Seniors

Décembre

Jeudi 8	Collecte de sang de 17h30 à 20h à la Salle des Fêtes
Samedi 17	Fête de Noël du Twirling à la grande salle de la Salle des Fêtes
Dimanche 18	Fête de Noël du Handball à la grande salle de la Salle des Fêtes
Lundi 19	Le club de lecture des Seniors se retrouve à la bibliothèque de 14h à 16h renseignements auprès de Danièle Bruneau au 03 88 98 56 08
Jeudi 22	Les Seniors proposent une promenade d'environ 1h à 1h30, rendez-vous à 14h devant la mairie, renseignements auprès de Danièle Bruneau au 03 88 98 56 08

Janvier

Sam. 14 et Dim. 15	Tournoi de Futsal jeunes organisé par le CAP à la Salle des Fêtes
Lundi 16	Le club de lecture des Seniors se retrouve à la bibliothèque de 14h à 16h (renseignements auprès de Danièle Bruneau 03 88 98 56 08)
Mardi 17	Collecte de plasma, départ du minibus à 18h, inscription auprès de Gérard Bruneau au 03 88 98 56 08
Dimanche 22	« Moules - poussins - frites » à 11h30 au foyer des pêcheurs, repas organisé par l'APP
Mardi 24	Stammtisch « Diaporama sur l'Inde » à 14h30 à la Forge, organisé par le club des Seniors
Mercredi 25	1ers Matches du tournoi Open du club de Tennis de Plobsheim
Jeudi 26	Les Seniors proposent une promenade d'environ 1h à 1h30, rendez-vous à 14h devant la mairie (renseignements auprès de Danièle Bruneau 03 88 98 56 08)

Février

Jeudi 2	Racontée d'albums à 16h30 à la bibliothèque pour les enfants à partir de 3 ans
Vendredi 3	Assemblée Générale de l'Association de Pêche de Plobsheim au foyer des Pêcheurs
Mardi 14	Finale du tournoi Open du Club de Tennis
Jeudi 16	Collecte de sang de 17h30 à 20h à la salle des Fêtes
Lundi 20	Le club de lecture des Seniors se retrouve à la bibliothèque de 14h à 16h (renseignements auprès de Danièle Bruneau 03 88 98 56 08)
Jeudi 23	Les Seniors proposent une promenade d'environ 1h à 1h30, rendez-vous à 14h devant la mairie (renseignements auprès de Danièle Bruneau 03 88 98 56 08)
Jeudi 23	Permanence de l'Uniat de 14h à 15h à la mairie
Samedi 25	Soirée des tubes organisée par le POC handball dans la grande salle de la Salle des Fêtes
Dimanche 26	« Paëlla » à 11h30 au foyer des pêcheurs, repas organisé par l'APP
Mardi 28	Stammtisch à 14h30 à la Forge organisé par le club des Seniors

Mars

Dimanche 4	Thé dansant « Musikparadies Unterwegs » à 14h30 à la grande salle de la Salle des Fêtes Renseignements et prévente des billets au 03 88 98 58 35 ou 06 23 61 33 64 et à l'accueil du Super U d'Eschau
Jeudi 15	Racontée d'albums à 16h30 à la bibliothèque pour les enfants à partir de 3 ans
Dimanche 18	« Carpes frites » à 11h30 au foyer des pêcheurs, repas organisé par l'APP
Lundi 19	Le club de lecture des Seniors se retrouve à la bibliothèque de 14h à 16h (renseignements auprès de Danièle Bruneau 03 88 98 56 08)
Mercredi 21	Collecte de plasma, départ du minibus à 18h, inscription auprès de Gérard Bruneau au 03 88 98 56 08
Jeudi 22	Les Seniors proposent une promenade d'environ 1h à 1h30, rendez-vous à 14h devant la mairie (renseignements auprès de Danièle Bruneau 03 88 98 56 08)
Samedi 24	Soirée WITZ OWE à 20h au nouveau club house organisé par le CAP, réservations auprès de Véronique au 03 88 98 58 35 ou 06 23 61 33 64
Mardi 27	Stammtisch à 14h30 à la Forge organisé par le club des Seniors
Vendredi 30	Assemblée Générale l'association pour le don du sang bénévole de Plobsheim à 20h à la salle 4 de la Salle des Fêtes de Plobsheim

Imprimerie DEPPEN - 03 88 98 21 08 IMPRIM'VERT®

Directeur de la publication : Gérard KAMMERER - Rédaction : Anne-Catherine WEBER et Michèle LECKLER - Novembre 2011
Mairie de Plobsheim : 1, rue du Moulin - 67115 Plobsheim - Tél 03 88 98 50 21 - Fax 03 88 98 57 26